

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance pollution de l'air sur le département de l'Allier

Moulins, le 29/03/2022

Ce mardi 29 mars 2022, un épisode de pollution atmosphérique de type « mixte », lié aux particules fines PM10, touche le département.

Afin de vous protéger, nous invitons **les populations vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques), ainsi que **les populations sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques)) à suivre les recommandations sanitaires et comportementales disponibles sur le site de l'ARS :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique>

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS